Association vaudoise pour les Droits des Femmes No 80 octobre 2021

ADF-vaud

GAZETTE

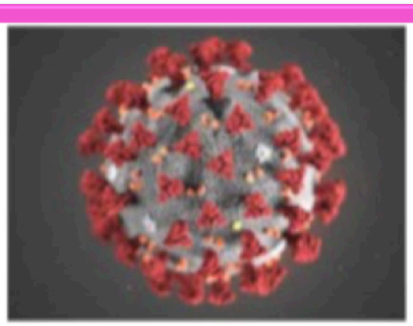

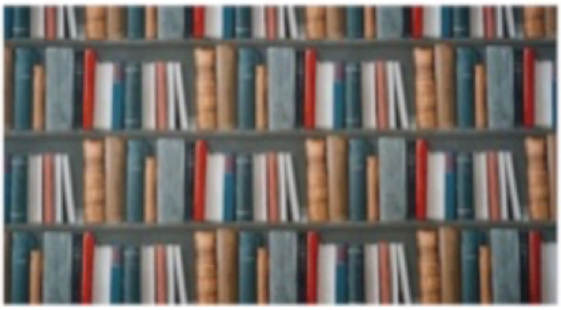

ADF-vaud
Rédaction : Comité ADF-vaud
Mise en pages : Viviane Schusselé, vschussele@bluewin.ch
Envoi Gazette : Membres du Comité
Corrections : Floriane Pariat
Impression : Imprimerie de Marcelin

Sommaire

3 Editorial *Martine Gagnebin*

Société

3 Dette fiscale : bientôt la fin dans le canton de Vaud ? *Martine Gagnebin*
4 Ah ces Valaisannes ! *Martine Gagnebin*
4 Viol et consentement, le verdict de Bâle *par Martine Gagnebin*
5 ADF-Vaud et ADF Suisse, quoi de neuf ? *Martine Gagnebin*
12 Le Manuel politique de la femme vaudoise
13 Le Conseil fédéral adopte une stratégie nationale en matière d'égalité
14 Les Femmes socialistes à Unterbäch *Martine Gagnebin*
16 1ère élection, novembre 1961 : les autorités communales *Martine Gagnebi8*
17 La Covid-19 !!!... *par Clémence Capt*
19 Mon 1er août au Grütli des Femmes *par Monique Sermeels*

Histoire

15 Noms de rues : et si on supprimait une grande avenue *! Simone Chapuis*

Divers

5 Viol et consentement, le verdict de Bâle *Martine Gagnebin*
6 Le bon docteur et l'artiste *Martine Gagnebin*
6 Une nouvelle équipe s'engage dans la métamorphose de la bibliothèque des femmes de l'ADF-Vaud
8 Une Journée au Vert pour rendre visible les prestations de l'ADF-Vaud, vous donner l'envie de contribuer à ses actions *Sandrine Bavaud*
17 La fée des Glaces, *Chistiane Schaffer*
19 Brèves

Editorial *par Martine Gagnebin*

En mars déjà je parlais de cette belle année que nous vivons, celle du 50e anniversaire du suffrage féminin au niveau fédéral. Et l'enthousiasme ne faiblit pas. Et ça continue. Et c'est peut-être une année qui sera comme une porte ouverte vers plus de justice et d'égalité. C'est en tout cas mon désir et mon espoir.

Je me risque à une liste non exhaustive et sans ordre chronologique de ce qui a déjà eu lieu et de ce qui nous attend encore.

• L'exposition au Musée d'Histoire de Berne : « Des femmes au Palais fédéral ! », 50 ans de suffrage féminin en Suisse. Au rendez-vous : le courage, la résistance, la ténacité et l'humour, mais aussi la rage et la déception. Jusqu'au 14 novembre.

• Les motardes (une bonne vingtaine) retrouvées un soir à Lausanne en juin, lors de leur Tour de Suisse à la rencontre de femmes engagées.

• Le livre sur les « 100 femmes qui ont fait Lausanne ». Un vrai bijou et une mine d'or pour qui veut mieux connaître celles qui ont joué un grand (ou moins grand mais tout aussi important) rôle dans notre capitale.

• Des articles un peu partout, et même dans le bulletin des retraités de l'Etat de Vaud (UREV) et dans celui des Chrétiens de gauche romands.

• L'exposition très passionnante au Château de Morges : « Le sexe faible ? », femmes et pouvoirs en Suisse et en Europe, du 16e au 20e siècles. Trois grands axes thématiques : religieux, politique et militaire. Jusqu'au 1er mai 2022.

• A Berne encore, les portraits de 52 femmes (2 par canton) ont fleuri dans la ville. C'est terminé, mais c'était beau et émouvant.

• Les témoignages publiés par Politiciennes.ch : 10 femmes ayant vécu le 7 février 1971 et qui ont façonné l'évolution des femmes en politique.

• La contribution essentielle de Brigitte Studer, historienne : « La conquête d'un droit », le suffrage féminin en Suisse (1848-1971). Ed. Livreo-Alphil. Fondamentalement, l'histoire du suffrage féminin met en lumière le fait que la définition de la démocratie est un enjeu politique et sociétal, objet de luttes et de controverses parfois extrêmement violentes.

• Et pour finir, allons au cinéma. Après l'enthousiasmant « De la cuisine au parlement », de Stéphane Goël, nous pourrons encore découvrir, dès le 1er décembre « LES NOUVELLES EVES », dont le thème est le suivant : juin 2020, un an après la grève nationale des femmes et en pleine pandémie, six réalisatrices s'immergent dans le quotidien de six femmes suisses et expriment ce que cela signifie d'être une femme aujourd'hui. Le film dresse, au plus près des protagonistes et avec beaucoup de douceur, le portrait de six héroïnes du quotidien. Toutes ces femmes, qu'elles aient 9 ans ou soient retraitées, ont un point commun, elles contestent chacune à leur manière, les inégalités entre les sexes qui existent encore dans notre pays.

Il y a certainement encore 12, 30 et 100 autres manifestations jubilaires ! Impossible de tout voir et tout lire. Mais profitons de cette si belle année.
Ne baissons pas la garde : les acquis restent fragiles.

Maintenons en 2022 cette flamme, ces révoltes constructives, cette nécessité de travailler et militer ensemble.
Bonne lecture !

Dette fiscale : bientôt la fin dans le canton de Vaud ? *par Martine Gagnebin*

Saviez-vous que le canton de Vaud est bientôt un des derniers à maintenir une responsabilité solidaire pour dette fiscale en cas de séparation ou divorce d'un couple marié ? Et qui « trinque » généralement, c'est-à-dire qui passe à la caisse ? Trop souvent les femmes, les ex-épouses.

Au niveau fédéral (donc pour l'impôt fédéral), lorsqu'un couple se sépare ou divorce, le législateur a prévu que la solidarité fiscale s'éteint dès que les époux ne vivent pas (ou plus) en ménage commun, y compris pour les impôts encore dus (Art. 13, al.2 LIFD). Ainsi, le moment de la séparation prononcée par le juge détermine l'extinction de la solidarité au niveau fédéral, ceci afin de tenir compte de la situation financière du partenaire « le plus faible ».

La majorité des cantons pratiquent de même en ce qui concerne les impôts cantonaux : ils libèrent le conjoint de la responsabilité solidaire pour tous les montants d'impôts encore dus au moment de la séparation et prévoient que chaque époux répond du montant correspondant à sa part de l'impôt total lorsque l'un d'eux est insolvable.

Le canton de Vaud est donc l'un des derniers à maintenir cette responsabilité solidaire et illimitée en dépit d'une séparation. L'article 14 al.1 LI/VD de la réglementation vaudoise conduit de plus à une discrimination indirecte à l'égard des femmes. Des situations dramatiques et irréalistes sont souvent constatées pour ces femmes appelées en solidarité des dettes d'impôts de leur ex-mari. Les couples concubins ne sont pas touchés. Seuls les couples mariés sont soumis à cette loi.

Mais c'est peut-être bientôt la fin de cette partie injuste de la loi. Au Grand Conseil, le groupe thématique Intergroupe F a déposé une motion, transformée en postulat. La proposition de ce groupe de députées, réunies indépendamment de toute appartenance partisane, demande de modifier l'art. 14, al. 1 de la Loi sur les impôts directs cantonaux (LI/VD) de la manière suivante :
1 bis : Si l'un des conjoints est notoirement insolvable, l'autre ne répond toutefois solidairement que de la part de l'impôt total afférente à ses propres éléments de revenu et de fortune ainsi qu'à ceux des enfants.

1 ter : Lorsque les époux ne vivent plus en ménage commun, l'obligation de répondre solidairement du montant global de l'impôt s'éteint pour tous les montants d'impôt encore dus.

Le 15 juin 2021, les député-e-s du GC ont voté la motion à une très large majorité (105 voix pour, 30 voix contre et 1 abstention) et ont demandé au Conseil d'Etat de modifier

immédiatement la loi sur les impôts directs cantonaux (LIVD). La balle est maintenant dans le camp du Conseil d'Etat et l'ADF-Vaud lui a envoyé une lettre de soutien à cette motion/postulat. Affaire donc à suivre. Mais l'espoir est grand de voir supprimée cette discrimination.

Ah ces Valaisannes ! *par Martine Gagnebin*

Elles ont été les premières de tout le pays à voter, en 1957 !
Elles ont déroulé, en spectaculaires alpinistes, une banderole sur la face de la Pierre Avoi !
Elles ont créé Via Mulieris, une association pour rendre visible les femmes remarquables et
la réalité historique du quotidien !
Elles descendent dans la rue le 14 juin !

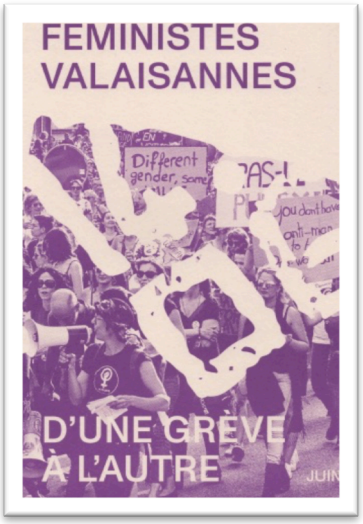

Et cette année elles publient un ouvrage : « Féministes valaisannes, d'une grève à l'autre ».
Des photos, un papier original, la couleur violette qui domine, des témoignages et des portraits de femmes, qui ont milité en 1991 déjà ou qui s'engagent maintenant pour un monde plus juste, plus libre, plus sororel. C'est Jacqueline Allouch qui a écrit les textes avec une vivacité pertinente et bienfaisante, et Florence Zufferey qui a photographié les rues pleines de femmes criant et chantant leur engagement.

Vous êtes un peu déprimée ? Vous doutez de voir avancer vraiment la cause féminine ? Un coup de blues ? Alors lisez ces 11 portraits. La joie devient instantanément irrésistible.
Merci les Valaisannes !

Viol et consentement, le verdict de Bâle *par Martine Gagnebin*

La révision du droit pénal en matière sexuelle est en consultation. De très nombreuses prises de position ont demandé l'application du principe « oui, c'est oui » et une nouvelle définition du viol. Actuellement, le droit en vigueur est jugé insuffisant par les milieux engagés pour l'intégrité du corps de chacune et chacun.

Et c'est durant cette période de consultation que le 10 août dernier la Cour d'appel du canton de Bâle a laissé entendre, dans un procès pour viol, que la victime partageait la responsabilité avec son agresseur. La peine de ce dernier a été ainsi réduite, passant de 51 à 36 mois de prison. Plusieurs manifestations de protestation ont été organisées, dont une à Lausanne le 21 août, devant le tribunal de Montbenon. L'appel était libellé ainsi :

Nous exprimons notre solidarité avec la victime de Bâle et notre indignation envers le verdict de réduction de peine énoncé à l'égard d'un violeur. Comment peut-on, en 2021, encore invoquer la « légèreté » de la victime, la courte durée de l'agression sexuelle (11 minutes) et l'absence de séquelles physiques pour justifier la réduction de peine du violeur ? Pourtant, c'est lui qui a décidé de contraindre la jeune femme à avoir une relation sexuelle, passant outre le fait que chacun-e doit être libre de disposer de son propre corps. Le message délivré par la justice aux femmes est donc limpide : leur corps est à la disposition des hommes.

Le cas du verdict de Bâle met très clairement en évidence que la justice est sexiste. Il nous encourage à dire stop et à demander aux parlementaires d'inclure le consentement dans la définition du viol.

Cette manifestation fut impressionnante de sobriété : lecture de quelques textes, slogans portés sur des pancartes, silence total durant 11 minutes (non ce n'est pas « une courte durée »), le chant militant « Un violador en tu camino : la coupable ce n'est pas moi, ni mes fringues, ni l'endroit | Le violeur c'est toi | Le coupable c'est toi ». Et dispersion toujours sans bruit.

ADF-Vaud et ADF Suisse, quoi de neuf ? *par Martine Gagnebin*

Rapidement quelques nouvelles.

Notre association cantonale : 2 articles en parlent, bibliothèque et Journée au Vert. Ce sont des temps, des projets dynamiques, qui laissent augurer d'un avenir positif pour nous et notre activité. A lire.

Notre assemblée générale a pu avoir lieu, le 24 juin dernier. Une petite vingtaine de personnes était présente. Le rapport annuel peut être demandé à la présidente, Martine Gagnebin ou via le secrétariat. Les comptes sont bons, avec toutefois un déficit de presque 2'500.- Après la partie statutaire, 3 jeunes femmes, membres du groupe « écoféminisme » d'Extinction & Rébellion nous ont parlé de ce qui les anime et de leurs activités. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.

Photo de gauche à droite : Dominique Benmuvahr, Marine Gagnebin, Simone Chapuis, Claudine Corbaz, Christiane Schaffer, Clémence Capt, Marie-Louise Hefti

L'association suisse ADF-SVF a connu une année chargée en préparant une grande journée à Berne pour le jubilé du suffrage féminin en Suisse : création d'un spectacle relatant les luttes de 4 pionnières et les interrogations de jeunes féministes. Un travail de longue haleine, une recherche de fonds fructueuse, un casting pour trouver les actrices, avec la possibilité de travailler et nous réunir à distance grâce à Zoom. Un important comité de matronnage a été constitué, comprenant des personnalités politiques, d'autres issues du monde des arts ou des sciences et toutes les anciennes présidentes de la Confédération. Mais pour le 12 juin : patatras, la pandémie s'invite aussi ! Il est alors décidé de « faire comme si », c'est-à-dire de réaliser tout le déroulement prévu, y compris les discours et les chansons et de filmer le tout. Cristina Muller Gagnebin, vidéaste professionnelle, s'est chargée de cette captation afin d'en tirer un film, visible maintenant sur le site www.feminism.ch. Il peut aussi être utilisé pour des débats ou conférences.

Le samedi 4 septembre la première de ce film a eu lieu à la fois à Bâle et à Pully, avec discussion et apéro. Le public présent a exprimé son intérêt et sa reconnaissance.

Le bon docteur et l'artiste *par Martine Gagnebin*

Presque incroyable, Albert Schweitzer, prix Nobel de la paix en 1952, théologien, philosophe, organiste et médecin n'avait pas encore de statue à Strasbourg, en Alsace qui l'a vu naître en 1875 !

Mais cet oubli a été réparé tout dernièrement. Un collectif rassemblant des institutions et des personnalités alsaciennes a décidé de lui rendre hommage au cœur de la capitale européenne : un concours a été lancé et le jury a retenu le projet de Simone Mayor, artiste suisse et lectrice de la Gazette de l'ADF (!) L'inauguration a eu lieu le 17 septembre dernier. L'oeuvre, en bronze, présente un Schweitzer humain parmi les humains, sans emphase, assis sur un muret de la Place Saint Thomas, au bord d'une fontaine symbole de vie. Il s'intègre ainsi dans le paysage urbain, au plus près des passants.

Un grand merci à Simone Mayor et Philippe Biéler qui nous ont communiqué cette information

Une nouvelle équipe s'engage dans la métamorphose de la bibliothèque des femmes de l'ADF-Vaud *Brigitte Knobel, Simone Storz Bovay et Marinette Wannaz, membres du groupe de la bibliothèque des femmes*

3800 livres, voilà le patrimoine que Simone Chapuis-Bischof et Marcelle Allemann nous ont légué lorsque nous avons repris la bibliothèque de leurs mains au début de l'année 2021. Ce sont elles qui ont développé et fait vivre pendant plus de 40 ans ce lieu engagé dans la cause des femmes. Nous les remercions vivement pour leur travail et le bel héritage qu'elles nous lèguent!

Convaincu qu'une bibliothèque féministe a toujours sa raison d'être, le comité de l'ADF-VD en a confié les clés à une nouvelle équipe composée de Brigitte Knobel, sociologue à la retraite, Simone Storz Bovay, enseignante de français au gymnase de Beaulieu, et Marinette Wannaz, assistante sociale à la retraite et collaboratrice à la consultation juridique de la Maison de la Femme. Ce trio a conçu un projet orienté vers un double objectif :

- En premier lieu, nous poursuivrons la ligne choisie jusqu'à maintenant en mettant la priorité sur le féminisme de Suisse romande. Nous valoriserons les autrices d'ici, les études genre réalisées en Suisse romande et le fonds audio-visuel. Afin d'élargir le cercle des lectrices et de donner un nouvel essor à la bibliothèque, nous réserverons des rayonnages à la littérature jeunesse non genrée et à une collection de bandes dessinées féministes.
- En second lieu, nous prévoyons de créer un site internet interactif et de diffuser une newsletter pour améliorer la visibilité de la bibliothèque et rajeunir le public. Quant à l'animation des lieux, nous mettrons sur pied des conférences en lien avec les nouvelles publications, comme cela s'est fait jusqu'à aujourd'hui.

A partir du mois de mai, l'équipe de base s'est élargie avec l'arrivée de Martine Gagnebin, Claudine Corbaz, Monique Serneels et Christine Knobel. Une équipe de choc indispensable pour mener à bien ce projet ambitieux. Et, cerise sur le gâteau, nous recevons souvent la visite de Simone Chapuis-Bischof qui nous prodigue de bons conseils et nous livre généreusement ses souvenirs de lecture et de militante.

Pour l'heure, la bibliothèque est encore en chantier : cet été, nous avons pu la déménager dans le salon rouge, un espace un peu plus grand que le précédent.

L'ancienne bibliothèque est vide

De gauche à droite : Christine Knobel, Martine Gagnebin, Simone Storz Bovay, Marinette Wannaz et Monique Serneels (image ci-contre)

Le salon rouge est prêt à accueillir ses premiers livres

De gauche à droite : Brigitte Knobel, Christine Knobel, Monique Serneels et Martine Gagnebin (image de gauche)

Ce déménagement a occasionné l'achat de nouveaux rayonnages. Nous en profitons aussi pour faire le tri et éliminer les ouvrages non essentiels. Simultanément, nous avons repensé le classement des ouvrages en mettant en évidence l'histoire du féminisme, les textes fondateurs, les stéréotypes de genre, des domaines particuliers tels que la politique, le droit, la violence, l'écriture inclusive, l'éducation, la sexualité, la culture ou encore l'écoféminisme. En outre, les romans, la poésie et la littérature jeunesse auront une place importante. Ce projet se voulant fédérateur, nous intégrerons les différentes perspectives du féminisme.

Du pain sur la planche, mais ça avance !

De gauche à droite : Simone Storz Bovay, Monique Serneels, Brigitte Knobel, Martine Gagnebin, Marinette Wannaz et Simone Chapuis- Bischof

Le coût de cette restructuration s'élève à 25'000.- CHF. Pour réunir ce montant, nous avons adressé un dossier à plusieurs

fondations. Pour l'heure, nous avons déjà reçu 5'000.- de l'ADF-Vaud, 3'000.- du Bureau de l'égalité-Vaud, 3'000.- de la Ville de Lausanne et 5'000.- de la Loterie Romande. La réponse de la dernière institution sollicitée devrait tomber prochainement.

Grâce à ces soutiens financiers et à notre équipe dynamique et entreprenante, nous espérons pérenniser cette bibliothèque des femmes dont l'origine remonte à Gertrude Montet Girard qui avait mis à disposition du groupe ADF-Vevey une petite bibliothèque installée dans une armoire mise à disposition par la direction de l'Hôtel de famille de Vevey, lieu de réunion de cette section. Fidèles au credo de cette pionnière qui affirmait « *Les féministes doivent lire* », nous poursuivons son combat toujours d'actualité!

Une Journée au Vert pour rendre visible les prestations de l'ADF-Vaud, vous donner l'envie de contribuer à ses actions

Une Journée au Vert pour rendre visibles les prestations de l'ADF-Vaud, vous donner l'envie de contribuer à ses actions

Sandrine Bavaud Membre du Comité de l'ADF-Vaud

Le Comité de l'ADF-Vaud a partagé le 1er mai 2020 une journée conviviale à Sainte-Croix. Ce fut un arrêt riche d'échanges pour recentrer son action, apprécier son fonctionnement et mettre en lumière ses prestations, trouver de nouvelles forces pour promouvoir et défendre les droits des femmes, agir face aux insoutenables inégalités, rendre visible la gent féminine dans sa pluralité.

C'est dans un brouillard à couper au couteau que le Comité de l'ADF-Vaud s'est rendu à Sainte-Croix dans la magnifique ferme rénovée de Sylvie Villa, ancienne députée et maman de quatre enfants. Membre de l'ADF-Vaud, elle nous a généreusement proposé de nous y réunir pour une Journée au Vert. Le lieu y accueille des enfants placés et des personnes retraitées, où l'intergénérationnel y fait bon vivre dans un environnement campagnard. Un petit poulain de quatre jours venait de naître. Comparé à l'échelle de la vie humaine, ce dernier avait déjà 18 ans. Il gambadait, ses dents avaient poussé, il fallait chaque jour rehausser la mangeoire de celle qui avait mis bas pour éviter que ce nouveau-né ne cherche à s'y régaler.

Parallèlement à ce rêve de longue date, désormais devenu réalité et conduit avec son compagnon, Sylvie Villa mène de nombreux projets. Elle travaille à son propre compte comme physicienne ingénieure, organise des événements et programmes pour encourager les jeunes femmes à s'engager dans des formations et professions techniques et scientifiques. Elle nous dira que « sans le soutien de l'ADF-Vaud, je ne serais jamais parvenue à me faire élire au Grand Conseil vaudois ». Une trajectoire qui a donné du souffle au Comité de l'ADF-Vaud pour alimenter sa journée, qui, plus est, fut accompagnée d'un soleil réjouissant en milieu de journée. Une occasion aussi de fêter le 1er mai, de penser à toutes les travailleuses et aux travailleurs en cette période de pandémie Covid-19.

Des axes complémentaires pour mener les buts de l'ADF-Vaud

Le Comité de l'ADF-Vaud a fondé sa Journée au Vert non seulement sur ses statuts, mais aussi sur la base de ses forces, des actions déployées avec panache et des gestes souvent imperceptibles menés par les organes de l'association et d'en préciser ainsi son fonctionnement. Il paraît utile ici de rappeler les buts statutaires de l'association : encourager les femmes à exercer les droits politiques qu'elles ont obtenus en matière fédérale, cantonale et communale, contribuer à leur éducation civique en les intéressant aux questions nationales et travailler à l'amélioration de leur situation légale, sociale et économique.

Pour mener son action entièrement bénévole, 4 groupes de travail sont évoqués dans les statuts de l'ADF-Vaud : un groupe de travail Églantine Cafés, un groupe Gazette et un groupe bibliothèque dont l'existence reste inchangée. Quant au groupe de travail politique, son absorption par le Comité de l'ADF-Vaud parut appropriée - ce dernier se chargeant de définir les options stratégiques et politiques en réponse aux questions générales propres aux missions de l'association. Il fut en outre question de renforcer les articulations entre ces quatre axes, y compris avec le site internet et la page Facebook de l'ADF-Vaud, pour en dynamiser l'efficacité et accroître la visibilité des prestations de l'association auprès du plus grand nombre. Les statuts de l'ADF-Vaud demeurent néanmoins inchangés. De préciser encore qu'au moins une membre du comité fait le lien avec chacun des groupes de travail et de rappeler que, suite à la passation de témoin à une nouvelle équipe, la bibliothèque Rosa Canina est en pleine restructuration (voir Page 6)

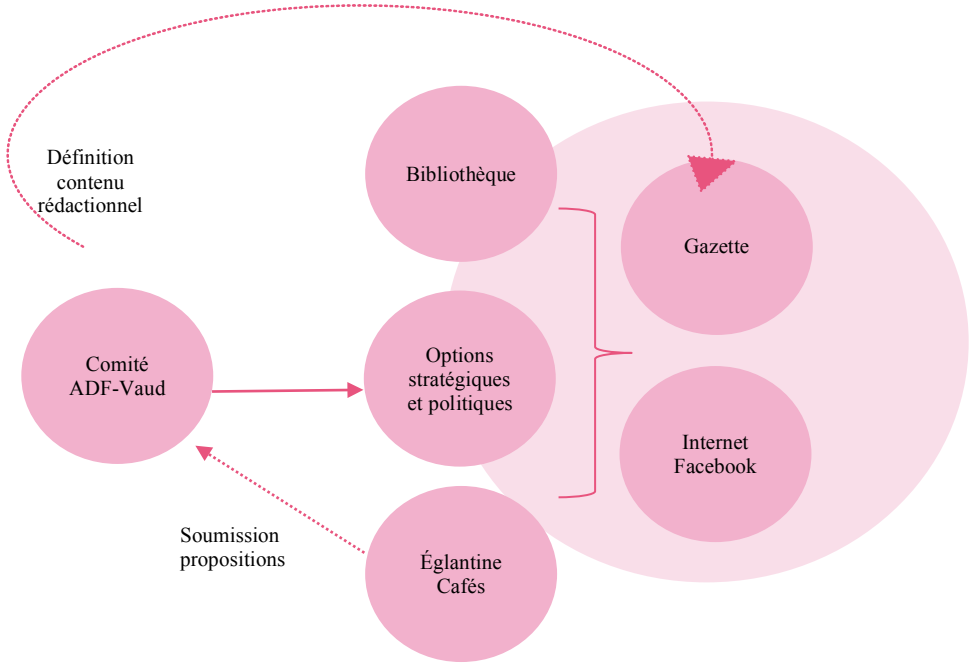

Articulations internes à l'ADF-Vaud

Au cours de la discussion, de nombreuses thématiques méritant l'attention de l'ADF-Vaud furent également soulevées : promotion du vote des femmes, stratégie en matière d'égalité en lien avec le milieu professionnel, égalité salariale, conciliation Famille/Travail, congé parental, accès à l'offre d'accueil de l'enfance, prévention de la violence, lutte contre les discriminations, campagne AVS, service militaire, etc. In fine, considérant que la question des thématiques a donné lieu à une précédente Journée au Vert, l'envie de mener des actions dans tous les domaines a été confirmée en ce 1er mai 2020 et tel que présenté par ailleurs dans le flyer actuel de l'ADF-Vaud.

La « Gazette », le magazine de l'ADF-Vaud

La « Gazette » a pour but de rendre visible les activités de l'ADF-Vaud, de présenter des actions menées par des partenaires et de proposer du contenu diversifié en lien avec les femmes, leurs droits et leur qualité de vie. Le groupe de travail « Gazette » est amené à publier deux fois par an le magazine ; rédiger des brèves, articles de fond, interviews, mettre en exergue un agenda ; ouvrir les colonnes du bisannuel aux membres de l'association et aux personnes désirant s'exprimer ; saisir les occasions, les sujets en cours d'année pour demander des articles ; présenter des acquisitions de la bibliothèque de l'ADF-Vaud ; exposer des thèmes abordés dans le cadre des « Églantine Cafés ».

Ce magazine constitue un support essentiel pour tisser des liens avec les membres et le réseau de l'ADF-Vaud. Plus de 200 personnes le reçoivent, dont des représentes des autorités publiques et des associations. Des cartes blanches abordant des thématiques diversifiées comme « Être femmes et jeunes ici », des interviews auprès de candidates aux élections, des articles de fonds sur les femmes et la pauvreté, le partage de grands moments féministes comme les anniversaires du suffrage féminin constituent des points forts du bisannuel.

Les « Églantine Cafés de l'ADF-Vaud »

Les « Églantine Cafés de l'ADF-Vaud » ont pour but quant à eux d'informer, alimenter la réflexion, favoriser les échanges et créer des liens sur des sujets femmes. Ils sont ponctuellement co-organisés avec des tiers. Le groupe de travail organise 6 à 8 Cafés par année (conférences, tables rondes, etc.), en principe à la Maison de la Femme sise à Lausanne. Il invite des intervenant-es pour nourrir le débat, la discussion sur une thématique spécifique ; coordonne des tables rondes ou projette un film ; favorise l'interactivité, le partage entre les participant-es et permet au Comité de l'ADF-Vaud d'entendre les questionnements ; interagit avec les autres groupes de travail de l'association sur des thèmes de conférence ; favorise la convivialité en proposant des boissons et une petite restauration à un prix minimal.

Lors des soirées « Eglantines Cafés de l'ADF-Vaud » des sujets diversifiés sont abordés. Le Collectif de lutte contre les attitudes sexistes en milieu hospitalier (CLASH) ou le centre d'accueil MalleyPrairie pour les victimes de violences familiales à Lausanne ont notamment été invités. Il fut aussi question du congé paternité, de l'initiative pour des multinationales responsables.

Implications du Comité de l'ADF-Vaud sur les options stratégiques et politiques

Le Comité de l'ADF-Vaud se charge de prendre des mesures, de collaborer ou de répondre à des sollicitations afin de mettre en avant des enjeux en relation avec les femmes et leurs droits. Suivant la thématique à traiter ou le projet à mener, le comité peut s'adjoindre ou désigner des membres de l'association. Il peut aussi interpeller des personnes externes à l'ADF-Vaud. En outre, il sollicite des bénévoles pour des tâches opérationnelles (envois, décorations, logistique, réalisation d'un flyer, tenue d'un stand, etc.).

Concrètement, il élabore ou diffuse des positionnements ou des prises de position ; recourt à des moyens de communication (Gazette de l'ADF-Vaud, site Internet et page Facebook de l'association, mailing, communiqués de presse, courrier des lecteurs-trices, stands) ; organise des événements propres à l'ADF-Vaud (« Églantine Cafés », soirées des candidates aux élections, félicitations/remerciements aux élues) ; mène des démarches spécifiques de sensibilisation ou s'associe à des partenaires pour des campagnes d'information, manifestations, débats, séminaires ; lance ou participe à des actions politiques ; conduit des actions en justice sur sol vaudois en lien avec la loi fédérale sur l'égalité entre les femmes et les hommes (LEg) ; répond aux diverses sollicitations (participation à des groupes de travail collectifs ou prise de parole lors d'un débat public) ; entreprend des démarches de lobby, en s'adressant par exemple à des élues en vue du dépôt d'une intervention dans le cadre d'un conseil communal ou du Grand Conseil vaudois.

L'ADF-Vaud, une voix et une expertise qui compte

Fondée en 1907, l'Association vaudoise pour les droits des femmes compte forcément plusieurs opérations à son actif. Promouvoir et soutenir les femmes en politique constitue certainement le cœur de son activité. Sont ainsi organisées des soirées des candidates à l'occasion des élections fédérales et cantonales ; lettres d'encouragement aux candidates et félicitations aux élues (souper et débat) ; publications de statistiques. Au soir des élections, l'ADF-Vaud est systématiquement présente avec des fleurs pour féliciter et remercier les élues. En outre,

l'association entretient et cultive des relations avec les Conseillères d'État, se rappelle régulièrement à leur bon souvenir.

L'ADF-Vaud est aujourd'hui représentée au sein de la Commission cantonale consultative de l'égalité, du bureau de Politiciennes.ch, de la faîtière ADF-SVF suisse. Des liens actifs sont aussi entretenus avec le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes de l'Etat de Vaud (BEFH), le Collectif de la Grève des femmes, la Marche mondiale des Femmes, l'Alliance internationale des femmes, le Centre de liaison des associations féminines vaudoises (CLAFV).

L'association apprécie également fêter les anniversaires pour renforcer le dialogue, ne pas oublier, poursuivre le combat. Le 1er février 2019, l'ADF-Vaud a marqué, comme il se doit, les 60 ans du droit de vote des femmes dans le canton de Vaud en proposant notamment un théâtre-forum dirigé par la troupe Caméléon, une table ronde et un buffet mené par les talents culinaires de Dominique Benmuvhar. Elle cultive aussi des bourgeons pour aménager le chemin de l'égalité. La naissance de Politiciennes.ch découle d'une action menée conjointement par l'ADF-Vaud et le CLAFV pour les élections fédérales de 2015. Antérieurement, l'ADF-Vaud a mis tout son poids dans la création du Bureau cantonal vaudois de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH). Elle a aussi contribué à créer le Bureau information femmes (BIF) et l'association Feminista.

Nul doute, l'ADF-Vaud répond également à des sollicitations diversifiées et riches d'engagement, dont un bon nombre aura probablement été relaté dans les précédents numéros de la « Gazette ». A l'occasion de la Grève des Femmes 2019, l'association s'est par exemple associée au Bureau Information Femmes (BIF) pour proposer une raclette dans la cour de la Maison de la Femme. Elle aura été sollicitée en 2012 pour la création de la Salle du 1er février 1959, approuvé le choix des 13 femmes (+ un homme) honorés par des bannières décoratives qui sont visibles en permanence et dont Simone Chapuis-Bischof, membre active de l'ADF-Vaud, figure parmi ces femmes remarquables qui ont marqué l'histoire du droit de vote et de l'égalité dans le canton de Vaud. Ce sont aussi des étudiantes et des étudiants qui demandent régulièrement des renseignements à l'ADF-Vaud : pour des de diplôme, de maturité, un bachelor, une recherche. Ces personnes sont reçues à la Maison de la Femme. La bibliothèque de l'ADF-Vaud conserve leurs travaux tout comme le livre intitulé « Du salon à l'usine », coédité avec le CLAFV en 2003, et « 100 ans » qui retrace les 100 premières années de la vie de l'association.

Dans le cas où vous souhaiteriez en savoir davantage sur le fonctionnement et les prestations de l'ADF-Vaud, un document de synthèse présentant les résultats des travaux menés par le comité lors de la Journée au Vert du 1er mai 2020 est disponible sur le site internet http://www.adf-vaud.ch/presentations.html). Il relate notamment avec enthousiasme les cahiers des charges des groupes de travail de l'association.

L'ADF-Vaud cherche à compléter son équipe pour diverses tâches

- Plusieurs personnes pour **organiser et tenir 3 à 4 stands** annuellement afin de promouvoir ponctuellement les actions de l'association (en fonction de l'agenda de l'ADF-Vaud ou selon un agenda régulier à imaginer).
- Une personne pour des **appuis rédactionnels et argumentatifs** provenant des sciences politiques, du domaine du droit ou ayant une trajectoire jugée équivalente (par exemple pour écrire des discours percutants ou des positionnements lors des votations).
- Une à deux personnes pour contribuer à la **mise sous pli** du magazine bisannuel la « Gazette » ou pour l'envoi de la correspondance adressées 2 à 3 fois par an aux membres et au réseau de l'ADF-Vaud (fichier d'environ 200 personnes et organisations).
- Une personne pour **promouvoir les 6 à 8 « Églantine Cafés »** proposés annuellement ainsi que **maintenir à jour et compléter le fichier d'adresses** de l'association (environ 200 personnes et organisations).

En contrepartie l'ADF-Vaud vous propose son expertise, un cadre motivant afin de soutenir les droit des femmes et un réseau.

En cas d'intérêt vous pouvez contacter Martine Gagnebin, présidente de l'ADF-Vaud, qui répondra volontiers à vos questions où vous redirigera sur la personne adéquate : maggagnebin@hotmail.com

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir !

Le Manuel politique de la femme vaudoise

Lorsqu'en 1959 les femmes vaudoises ont acquis le droit de vote et d'éligibilité, de nombreux organismes se sont efforcés de les « renseigner sur la matière civique ». Plusieurs d'entre elles avaient quand même reçu des leçons d'instruction civique. Mais les partis, la presse, l'ADF ont tout mis en œuvre pour que toutes les citoyennes puissent exercer leur droit tout neuf en pleine connaissance. Publié déjà en octobre 1959, aux éditions Civis à Lausanne, un manuel très complet de 222 pages contribue à cette formation des Vaudoises: Histoire vaudoise, les trois pouvoirs, le système majoritaire et la représentation proportionnelle, présentation des partis, les autorités communales, cantonales et fédérales, la constitution vaudoise, un glossaire des termes politiques, la Loi sur l'exercice des droits politiques, les noms des députés, des syndics.

Cet ouvrage comprend aussi une dizaine de pages de « réclames », ciblées pour les femmes : des banques, la verrerie de Saint-Prex (pour faire vos conserves, Mesdames !), des assurances ou des tapis, des cigarettes et une chaîne de magasins.

L'avant-propos et la préface fleurent bon leur époque. Si nous fêtons actuellement cinquante ans de suffrage féminin au niveau fédéral, je ne puis renoncer à partager trois extraits de cette prose qui se voulait sans doute instructive et moderne il y a 62 ans.

Les éditions Civis : *« Nous avons voulu que notre Manuel politique de la femme vaudoise soit d'une lecture facile, agréable, permettant aussi bien à l'électrice d'une formation très simple qu'à la femme universitaire de faire bonne et sympathique connaissance des problèmes de cette vie civique à laquelle elles viennent d'être appelées et dont il dépendra d'elles aussi, désormais, qu'elle se déroule pour un plus grand bien de notre petite humanité vaudoise. »* Et plus loin : *« Cet événement mémorable (vote du 1er février 1959) a pour effet de promouvoir soudainement 140'000 dames et demoiselles à la dignité de citoyennes. Ce cadeau, les femmes de notre canton l'ont accueilli avec des sentiments divers. Pour les unes, ce fut la récompense d'un grand travail et d'une longue espérance. Pour d'autres, ce fut un cadeau quasi insolite, dont elles se demandent d'ailleurs ce qu'elles vont bien pouvoir faire. Pour d'autres enfin, mais elles sont les moins nombreuses, cet événement est passé presque inaperçu. »*

Le président de la Confédération, Paul Chaudet : *« Liées comme elles le sont à ce qui peut assurer la pérennité du pays, les femmes vaudoises répondront à l'attente des citoyens qui ont su les élever en dignité et les associer dorénavant à leurs responsabilités. »*

Eh oui ! C'est à la fois charmant et révoltant. Mais c'est aussi « de là » que nous venons. Merci une fois de plus aux pionnières. Et merci tout de même à ces messieurs, un peu gauches et pleins du souci de « bien faire ».

Le Conseil fédéral adopte une stratégie nationale en matière d'égalité

Lors de sa séance du 28 avril 2021, le Conseil fédéral a adopté la stratégie Egalité 2030. Il s'agit de la première stratégie nationale de la Confédération qui vise à promouvoir spécifiquement l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle se concentre sur quatre thèmes principaux : la promotion de l'égalité dans la vie professionnelle, l'amélioration de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, la prévention de la violence et la lutte contre la discrimination. Les mesures prioritaires de la stratégie seront concrétisées d'ici à la fin de l'année et devraient être adoptées ou mises en œuvre d'ici 2023. Un premier bilan sera dressé fin 2025.

Depuis l'introduction du suffrage féminin il y a 50 ans, la Suisse a réalisé d'importants progrès en matière d'égalité. Celle-ci n'est toutefois pas encore complètement atteinte. Pour combler les lacunes restantes, le Conseil fédéral a adopté la stratégie Egalité 2030 qui poursuit l'objectif suivant : « Les femmes comme les hommes participent à égalité à la vie économique, familiale et sociale. Ils bénéficient de la même sécurité sociale tout au long de leur vie et se réalisent dans un environnement respectueux, sans subir ni discrimination ni violence. » La stratégie se focalise sur les quatre champs d'action décrits ci-après.

Continuer à promouvoir l'égalité dans la vie professionnelle

Le Conseil fédéral veut éliminer toute discrimination salariale dans les secteurs public et privé et promouvoir une participation équilibrée des femmes et des hommes sur le marché du travail. Dans le domaine de la vie professionnelle et publique, l'objectif est aussi d'améliorer la situation des femmes en matière de rente et d'atteindre une répartition plus équilibrée des sexes dans la formation et les différentes professions, et ce à tous les niveaux de responsabilité et dans tous les organes de décision…..

Continuer à encourager la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale

Ce champ d'action vise à renforcer les instruments qui aident à mieux concilier travail et famille : congés parentaux, horaires de travail compatibles avec la vie de famille et sécurité sociale pour les parents et les proches aidants. Le Conseil fédéral souhaite aussi réduire le risque de pauvreté des familles, en particulier des ménages monoparentaux.

Renforcer la prévention de la violence de genre

Le Conseil fédéral s'est aussi fixé pour objectif de réduire la violence envers les femmes et la violence domestique et d'améliorer la sécurité personnelle des femmes. Il entend ainsi renforcer les

mesures de protection des victimes et placer les personnes auteures de violence face à leurs responsabilités. Pour ce faire, la stratégie prévoit notamment d'encourager les projets de prévention de la violence et de continuer à développer les statistiques sur la violence envers les femmes et la violence domestique.

Renforcer la lutte contre la discrimination

Les femmes et les hommes doivent bénéficier des mêmes opportunités tout au long de leur vie. L'objectif est d'éliminer le sexisme et toute autre forme de discrimination. Le Conseil fédéral entend ainsi faire en sorte que le droit fédéral ne comporte plus de réglementations discriminatoires en fonction du sexe. Par ailleurs, l'information, la sensibilisation et la formation doivent être développées, notamment dans le domaine de la santé ou dans d'autres institutions centrales comme l'armée……

Mesures prévues d'ici à la fin de l'année

Pour chacun de ces objectifs, la stratégie prévoit une série de mesures qui visent à renforcer l'égalité en agissant au niveau non seulement national, mais aussi international. Tous les départements et la Chancellerie fédérale participent à la stratégie et sont impliqués dans la mise en œuvre des mesures. La stratégie Egalité 2030 sera concrétisée dans un plan de mesures détaillé d'ici à la fin de l'année 2021. Un bilan intermédiaire sera dressé à la fin 2025.

Collaboration étroite avec les cantons, les villes et les communes

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie, la Confédération a sollicité les cantons et les communes ainsi que différents groupes d'intérêts. Elle souhaite maintenant intensifier la collaboration entre les différents échelons de l'Etat fédéral, de même que les échanges avec la société civile, et les milieux économiques et scientifiques.

L'égalité n'est pas encore atteinte

Bien qu'elle soit inscrite dans la Constitution fédérale depuis 1981, l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas encore atteinte dans notre pays : en moyenne, les femmes gagnent 19% de moins que les hommes. Plus de 55 délits de violence domestique sont commis chaque jour ; dans 70% des cas, les victimes sont des femmes. Le fait que les couples mariés ne soient pas imposés individuellement et les difficultés à concilier travail et famille représentent souvent des entraves à la participation des femmes au marché du travail et empêchent beaucoup d'hommes d'assumer davantage de tâches familiales. Les conséquences de cette situation – pénurie de personnel qualifié, risque financier en cas de séparation du couple, pauvreté à l'âge de la retraite et responsabilité financière pesant majoritairement sur l'homme en tant que « principal pourvoyeur » – ont un impact négatif sur la société et l'économie.

Source : Bureau fédéral de l'égalité entre les femmes et les hommes

Les Femmes socialistes à Unterbäch *par Martine Gagnebin*

Le 5 juin dernier, près de 80 femmes socialistes, de tout le pays, se sont rendues à Unterbäch. Vous le savez, c'est ce petit village valaisan qui, en mars 1957 avait organisé un vote concernant TOUTE la commune, citoyens ET citoyennes. Un village pionnier, un acte rebelle et symbolique, dont la renommée s'est étendue bien au-delà de nos frontières. Ces premières femmes à voter étaient au nombre de 33, sur les 86 que comptait alors la commune.

Les femmes socialistes ont choisi cette date du 5 juin parce que les 5 et 6 juin 1971, soit 4 mois après l'obtention du suffrage fédéral, l'ensemble des femmes suisses ont pu voter pour la première fois. Encore un autre symbole.

Ces visiteuses solidaires ont demandé plus de temps, plus d'argent et plus de respect, reprenant ainsi les grands thèmes de l'accueil de la petite enfance et du travail de care, de l'égalité salariale, de toutes les violences envers les femmes.

Noms de rues : et si on supprimait une grande avenue ! *par Simone Chapuis*

Le fils d'un de mes voisins se demandait – en riant – s'il fallait lancer une pétition pour débaptiser l'avenue CF Ramuz et lui donner le nom de Cécile Cellier, peintre et sculptrice !!!

Il venait de lire ce que Ramuz avait écrit à un ami : « ma femme ne fera plus du tout de peinture. Je lui ai acheté un livre de cuisine, avec des menus tarifés. Elle apprend à fricoter. Elle sait déjà faire le rôti de veau, le pot-au-feu et le bœuf à la mode, mais elle est encore extrêmement paresseuse... »

Ramuz a épousé Cécile Cellier à Paris en 1913 ; et l'on sait que pour rentrer en Suisse en 1914 et pour simplifier le déménagement, il laissa à Paris tous les tableaux de sa femme qui avait pourtant toute une carrière derrière elle : elle avait exposé au Musée Rath, reçu plusieurs prix. La critique avait loué la vigueur de son talent ; elle avait fréquenté les meilleurs peintres de son époque ; à Paris elle perfectionna sa palette et côtoya Dunoyer de Segonzac.

1ère élection, novembre 1961 : les autorités communales *par Martine Gagnebin*

Année du 50e encore pour deux bons mois. Ici, il faut que je vous avoue ce qui m'a souvent un peu attristée durant cette traversée de 2021 : le constat qu'il n'a été que rarement rappelé que les Vaudoises, elles, votaient et pouvaient être élues déjà depuis 12 ans (!). Que les hommes de ce canton avaient su dire « oui » au suffrage féminin, et que dans ce sillage les Neuchâtelois, les Genevois, les Bâlois et quelques autres avaient franchi le pas de l'acceptation également. Bien avant l971.

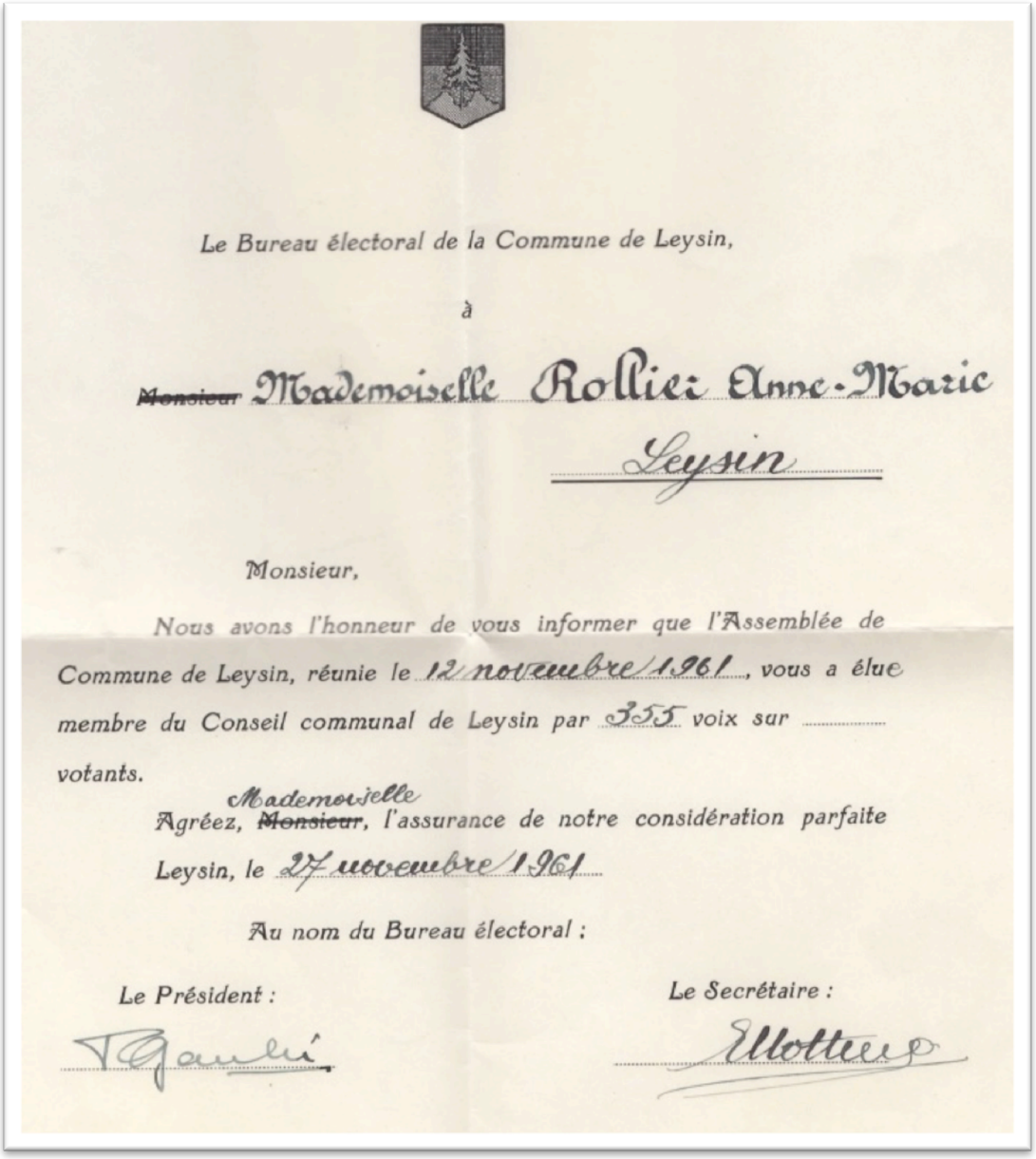

Le Bureau électoral de la Commune de Leysin,

à

~~Monsieur~~ Mademoiselle Rollier Anne-Marie

Leysin

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée de Commune de Leysin, réunie le 12 novembre 1961, vous a élue membre du Conseil communal de Leysin par 355 voix sur ..... votants.

Agréez, ~~Monsieur~~ Mademoiselle, l'assurance de notre considération parfaite

Leysin, le 27 novembre 1961

Au nom du Bureau électoral :

Le Président : Le Secrétaire :

Mais trêve de regrets ! Nous avons vécu une belle année pour et avec les femmes ! Et c'est de cela qu'il faut nous réjouir.

En triant divers documents familiaux, j'ai trouvé cet avis de la commune de Leysin, destiné à ma tante qui fut élue au Conseil communal le 12 novembre 1961. C'étaient donc les premières élections après le vote historique du 1er février 1959. Il restait probablement encore trop de lettres pré-imprimées et le secrétariat a dû changer quelques termes, avec un succès presque parfait. (A noter qu'en 1965, le papier à lettre est encore le même.

A ce souvenir des premières élections communales, j'aimerais que l'on associe aussi toutes les « premières », celles qui ont exercé leur droit tout neuf pour la première fois ou en ont bénéficié :

° la première votante, à Oulens-sur-Lucens
° les Morgiennes, premières à voter pour un objet communal (règlement de police)
° la première municipale, à Sergey, en remplacement d'un édile décédé
° la première élue dans un Conseil communal (remplacement), à Moudon
° et en l961 les 170 premières élues dans 58 Conseils communaux MERCI A ELLES

La Fée des Glaces *par Christiane Schaffer*

En allant rendre visite à Michèle Gerber je pensais trouver la Fée des Glaces. Oui, c'est une fée, mais aussi et surtout une lionne. Sa vie n'a pas été facile, mais elle s'est toujours battue pour le bien et le meilleur.

En ce mardi du mois d'août, la place de la Riponne à Lausanne accueille quelques « food trucks », ces petits véhicules qui servent des mets à emporter. Celui de Michèle s'appelle « Ice Cream ». Il est blanc et peint de deux grands cornets avec des boules de glace.

Entre deux clients, Michèle, accompagnée de sa petite-fille Lula June, accepte de me raconter son parcours de vie.

Elle est née à Yverdon à la fin des années 40 d'un père pianiste de jazz renommé qui a notamment fait une tournée mondiale avec Louis Amstrong et d'une mère secrétaire.

Comme la majorité des femmes de son époque elle se marie et travaille occasionnellement comme secrétaire ou pour tenir une buvette. Sa fille naît dans les années septante et Lula June il y a une dizaine d'années.

C'est dans les années 80 que la vie de Michèle va prendre un premier tournant, après une séparation, puis un divorce. Elle est engagée par une entreprise de Concise qui exploite des épareuses, ces engins qui entretiennent les bords des routes et surtout des voies CFF.

Très motivée dans son travail, elle reprend l'activité et les employés au décès du patron. Confrontée à de grandes difficultés en tant que femme et par la concurrence acharnée des paysans du coin, elle fait faillite et se retrouve, en tant que caution, avec d'importantes dettes.

Cela ne décourage pas Michèle qui continue à se battre. Conseillère communale, puis municipale à Grandson, en charge de la voirie, elle réussit à créer « sa » déchetterie, qui regroupe les communes de Grandson, Valeyres s/Montagny et Montagny.

Le projet des glaces naît avec la retraite. Difficile avec peu de moyens financiers. Les locaux sont chers, alors elle opte pour le Foodtruck et un local est aménagé dans le garage de la maison de Grandson pour la fabrication. Milky Sweet SA démarre.
Et ça marche!

Le mardi à la Riponne à Lausanne, le mercredi et le vendredi à la Gare d'Yverdon-les-Bains et le jeudi au Marché d'Yvonand.

Les glaces sont faites avec du lait frais pasteurisé d'un agriculteur de Bonvillars, des fruits frais ou congelés et du sucre.

Les clients se pressent au comptoir et Michèle les sert entre deux confidences.
Mangue, framboise, bubble gum, tarte citron, ananas basilic, citron, café, pistache, cookies, tarte aux pommes, caramel beurre salé et bien d'autres (plus de 40 parfums!). Chocolat blanc, le préféré de Lula June. Réglisse pour moi, quel délice!

Chapeau bas Michèle pour les combats que tu as menés dans ta vie. Bonne suite et plein succès!

La Covid-19 !!!... *par Clémence Capt*

Quelques mots pour exprimer ma perplexité face aux réactions d'une minorité de personnes opposées aux mesures prises par nos autorités fédérales. Certaines sont peut-être exagérées, je ne sais pas, je ne connais pas toutes les données qui sont à l'origine des décisions prises pour diminuer les effets de cette pandémie.

Les manifestants hurlent "LIBERTÉ, LIBERTÉ!!!..." Défendre la liberté, c'est bien, mais ne pas oublier qu'elle s'arrête à celle d'autrui, qu'elle est aussi accompagnée par le devoir de ne pas nuire à son voisin.

Nous avons le droit de refuser le vaccin pour toutes sortes de raisons personnelles, mais nous avons l'obligation d'éviter qu'il se propage. Les tests pour connaître si l'on est porteur où pas, ne protège pas, en plus leur validité est de courte durée.

Vous criez " liberté, liberté !!!", mais, parlons de la liberté des personnes qui ne peuvent pas se faire vacciner pour des raisons médicales. Si elles sont contaminées, les risques qu'elles se retrouvent à l'hôpital aux soins intensifs sont importants.

Vous me direz, ce virus n'est pas si dangereux et je suis en bonne santé, malheureusement, le fait est que même en bonne santé, la maladie peut tourner au vinaigre et là toutes les options sont possibles.

Ce virus est moins agressif que celui de la grippe espagnol, c'est vrai, heureusement, tout de même, environ 12,5% de la population suisse a été contaminée, environ 10% de ces personnes sont décédées, et, un certain nombre a des séquelles qui perdurent: fatigue importante, insuffisances respiratoires, etc. Sans une médecine très performante, le nombre des décès aurait certainement été multiplié par deux ou trois, peut-être plus.

La Covid certes, vous êtes contre pour atteinte à votre vie privée, c'est risible à l'heure d'Internet, ou une majorité de personnes sont connectées par l'intermédiaire de montres qui livrent beaucoup de données sur leur état de santé, d'autres décrivent leur vie sur les réseaux sociaux. Actuellement, le vaccin est le moyen le plus sûr pour tordre le coup à cette pandémie.

Mon 1er août au Grütli des Femmes *par Monique Sermeels*

A peine réveillée me voilà dans le train pour Brunnen, ce matin historique du 1er août 2021, pour commémorer les 50 ans du suffrage féminin en Suisse et rendre hommage aux pionnières, tout en regardant vers l'avenir. Comme membre d'une Association féminine, en l'occurrence le Zonta, j'ai accepté avec enthousiasme cette invitation de me rendre pour la première fois de ma vie sur le Grütli, en compagnie de 600 femmes motivées et joyeuses à cette fête participative, avec la présence de deux Conseillères fédérales Simonetta Somaruga et Viola Amherd.

Le trajet en bateau de Brunnen vers le débarcadère du Grütli se déroule dans une ambiance chaleureuse des participantes de tous les âges, dans ce panorama grandiose de la traversée du Lac des Quatre-Cantons. Puis un long cortège gravit la pente jusqu'à la prairie avec des effigies des femmes pionnières, deux par canton, portées à bout de bras par des bénévoles dispersées dans la foule.

Sous la pluie qui ne nous quittera pas durant toute la fête, belle métaphore des âpres luttes menées par les femmes depuis le siècle passé, Sophie Ackermann, Directrice générale d'Alliance F, et Nicola Forster, Président de la SSUP, nous souhaitent la bienvenue.

Puis intermède musical par un brass band féminin et une joueuse de Cor des Alpes. Suivent des informations sur les cinq stands à visiter pendant 45 minutes : trois dédiés à des lectures dans les trois langues : allemand, français et italien et deux accueillant chacun une Conseillère fédérale pour une rencontre sous forme de questions-réponses.

Un mur des souhaits est également à disposition. Je me dirige vers le stand Récits deux et écoute un texte émouvant sur l'esprit de solidarité des femmes, de Sabina Lorenz. Puis un autre, extrait de Femmes sous surveillance d'Iris von Rothen (Frauen im Laufgitter paru en 1958) et ayant fait l'objet d'une première traduction en français en 2021… .par Camille Logoz..

Suit la cérémonie officielle avec de courts témoignages des deux Conseillères fédérales, diverses femmes politiques et deux écolières. Vient le chant « Notre histoire, notre chemin » composé spécialement pour le Grütli des femmes et repris avec entrain par la foule. Maya Graf, Conseillère aux Etats de Bâle-Campagne, reçoit les propositions des participantes pour la Session des femmes en octobre.

A retenir encore l'hymne national avec un nouveau texte proposé par Werner Widmer qui clôt ce grand moment de solidarité et de bienveillance entre toutes ces Suissesses, sans clivage de générations ou de langues et le retour en bateau et en train. Ce 1er août 2021 restera pour moi un souvenir magique et émouvant et source d'espoir pour l'avenir !

Brèves

Egalité de salaires au 19e siècle *Source Wikipédia*

Entre 1842 et 1872, Louise Farrenc enseigne le piano au Conservatoire de Paris en qualité de professeure « et non de professeure-adjointe ou répétitrice comme cela était l'habitude pour les femmes à l'époque. Alors que pendant la Commune de Paris, l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés réclame l'égalité salariale entre hommes et femmes et l'obtiendra partiellement pour les institutrices, elle finit même par obtenir un salaire égal à celui de ses collègues masculins à ce poste au bout de huit années de lutte. Il reste que Louise Farrenc n'était pas la première femme à professer le piano au sein de l'école ; avant elle, Hélène de Montgeroult y avait enseigné de 1795 à 1798. Mais depuis le départ d'Hélène de Montgeroult aucune femme n'avait eu un poste de professeure au Conservatoire de Paris. Louise Farrenc se voit donc attribuer une classe de piano pour femmes. Les classes, celle de piano entre autres, étaient séparées selon le sexe des élèves et ne devinrent mixtes qu'en 1915 sous le directorat de Gabriel Fauré.

Louise Farrenc Cello S...
editionsilvertrust.com

<u>Au Palace</u>

Une meilleure nouvelle : la direction générale du Lausanne Palace est dorénavant exercée par une femme : **Madame Isabelle von**

Burg. Auparavant elle a occupé divers postes de direction au sein du groupe Ritz-Carlton, dans les Emirats arabes et à Hong Kong. Nous lui souhaitons le meilleur pour ce nouveau poste. Nous la remercions aussi de cet engagement.

La guette

Pour la première fois de l'histoire, depuis 1405, c'est une femme, **Cassandre Berdoz**, qui annoncera à la population endormie : « C'est la guette, c'est la guette. Il a sonné 10 (ou 12 ou 1). » Eh oui, ce n'est pas plus compliqué que cela : le poste est partiellement vacant, elle postule et … elle est nommée. La commune de Lausanne avait clairement annoncé sa préférence pour une femme : « c'est une façon de donner une visibilité à la

parité et à l'égalité, qui sont visées au sein de la Ville de Lausanne ». Qui l'a déjà entendue ?

Une initiative de Lilith

L'association vaudoise des femmes homosexuelles a créé ce printemps un nouveau « Groupe de Loisirs Senior Lilith », ouvert à toutes celles qui ont 55 ans et plus. Au programme : marches et balades, excursions en Suisse romande, sorties culturelles, musées, repas festifs et tout autre loisir. Une démarche à saluer, encourager et faire connaître !

Rañute

Nous n'en avions pas encore parlé, mais il est temps de signaler l'ouverture, en décembre 2020 déjà, de la première boutique dédiée aux règles. Situé à Renens, rue de l'Avenir (!), ce magasin vise à populariser des produits plus écologiques, réutilisables, bio et meilleurs pour la santé. Entre engagement féministe et écologiste, Eléonore Arnaud et Alexandra Wheeler sont les gérantes de ce « pop-up store ».

Le prix Stern-Gattiker 2020

Ce prix, décerné par l'Académie suisse des sciences médicales, vise à récompenser le rôle modèle des femmes dans le milieu universitaire. Pour l'année 2020 il a été décerné à la professeure **Sophie de Seigneux Matthey**, première cheffe du service de néphrologie aux HUG (Genève). Plus il y aura de modèles, plus les pas vers l'égalité nous feront toutes avancer. Nos félicitations à Madame de Seigneux Matthey !

Encore du chemin pour les grandes entreprises familiales suisses !

Une récente étude relève qu'elles sont au nombre de 16, qu'elles génèrent un chiffre d'affaires cumulé de 245 milliards de francs et emploient plus de 567'000 personnes. Mais elle remarque aussi qu'aucune d'entre elles n'est dirigée par une femme ! Encore une brève où l'on se dit : « peut mieux faire ».

La Session des Femmes 2021

Les 28 et 29 octobre prochains se tiendra au Palais fédéral la 2e session des femmes (la première avait eu lieu en 1991). 246 femmes (2 par canton) prendront place au Conseil national et débattront des mesures les plus urgentes à réaliser pour l'égalité. 8 commissions travaillent déjà afin de préparer les revendications qui seront présentées au Parlement et au Conseil fédéral.

Iris von Roten pour toutes et tous

L'ouvrage majeur de l'écrivaine et militante Iris von Roten est maintenant disponible en français. Edité en 1958 sous le titre Frauen im Laufgitter, « Femmes sous surveillance » n'a pas perdu son caractère rageur, radical et malicieux. Il ne sera dorénavant plus possible d'ignorer ce texte fondateur.